



Technicien agréé en combustible liquide : Réglage Flamme (Renouvellement) (RW)

Electrotechnique - Chauffage

Continue

Durée

8h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Un recyclage doit être effectué par les techniciens agréés L tous les 5 ans afin de maintenir leur agrément.

Conditions d'accès

Etre détenteur d'un agrément "Technicien agréé en combustible liquide (RW)" valide.

Programme

Nouvelle réglementation Wallonne Présentation des nouvelles chaudières à condensation

Schémas hydrauliques relatifs à la chaudière à condensation

Compatibilité et possibilité d'utilisation avec schéma existant

Étude des différents schémas hydraulique

Vérification des appareils appartenant aux candidats

Test sur chaudières

Mesure pression d'air dans la chambre de mélange

Influences sur la stabilité de la combustion

Démonstration pratique (sur chaudière didactique) des brûleurs à flamme bleue.



Bouvignes

Rue Fétis, 61 5500 Dinant (Bouvignes)

082 21 35 80

Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

centre.dinant@ifapme.be

Conditions d' inscription

Au Centre/lieu de formation

A Madame BRESMAL: natacha.bresmal@ifapme.be 082 21 35 89

Bon à savoir

Il y a possibilité de payer avec 7 Chèques-Formation mais un supplément de 20€ sera demandé.